



Procès-verbal

Commission Pratiques féminines



Réunion du : 1er Octobre 2026
A : Besançon - siège du district Doubs Territoire de Belfort
09H30 - 11H30

Présents : Marc TISSERAND - Christophe GIRARDET - Maxime BONIN - Stéphane BEGEL

Excusés : Yannick LAURENT - Cyrille LAMBINET - Bertrand NORMAND

1°) Points sur les compétitions :

Seniors F à 11 D1F :

2 journées effectuées, 12 équipes, pas de problème particulier, 1 forfait 2^{ème} journée, pas de match en retard.

Seniors F à 11 D2F :

2 journées effectuées.

Groupe A : 10 équipes, RAS.

Groupe B : 9 équipes, RAS.

Groupe C : 8 équipes, forfait général ORNANS.

Pas de match en retard.

Coupe Seniors F à 11 :

Tour de cadrage : 2 forfaits sur 7 matchs programmés.

Prochain tour 16^{ème} de finale : 31 octobre / 1^{er} novembre.

Seniors F à 8 :

Groupe A : 5 équipes, 2 forfaits déjà enregistrés.

Groupe B : 5 équipes, RAS.

Groupe C : 4 équipes, 1 forfait général BESANCON FOOT 2/

Les 2 équipes exemptes chaque journée en raison de ce forfait peuvent se contacter ou contacter les exempts des autres groupes et réaliser un match amical.

Groupe D : 5 équipes, RAS.

Coupe Seniors F à 8 :

Tour de cadrage, 3 matchs joués, 8^{ème} de finale programmé 27/28 février 2027.

U18F à 11 :

1 journée, 2 groupes de 8 équipes, certaines équipes ont joué 2 matches de Coupe U18F NIKE.

U18F à 8 :

2 journées, 5 équipes, 1 match à reprogrammer.

Rappel :

Il n'y aura pas de Coupe CREDIT AGRICOLE U18F à 8 cette saison, il sera demandé aux clubs s'ils veulent participer à la Coupe CREDIT AGRICOLE U18F à 11.

U15F à 11 :

3 journées, 1 groupe de 12 équipes, à noter une différence de niveau pour certaines équipes.

U15F à 8 :

3 journées.

Groupe A : 6 équipes, 2 forfaits pour MONTBELIARD ASC

Groupe B : 5 équipes, RAS.

Groupe C : 5 équipes, RAS.

U13F à 8 :

3 journées, pas de match en retard.

Groupe A : 8 équipes, à noter une différence de niveau

Groupe B : 5 équipes

Groupe C : 5 équipes, 1 match non joué en 1^{ère} journée.

Groupe D : 6 équipes.

Groupe E : 5 équipes, 2 forfaits en 1^{ère} journée

Un rappel hebdomadaire par courriel est réalisé par le secrétariat du District Haute-Saône auprès des clubs via une circulaire/information non réception feuilles de matches.

2°) Dérogations :

Un point est effectué sur les dérogations déjà accordées.

Suite à un contrôle des feuilles de match en U15F et U13F, un courriel a été envoyé aux clubs ayant inscrit des joueuses sans dérogation afin de régulariser la situation.

La plupart des dérogations sont des « sous-classements », elles concernent des joueuses qui débutent le foot où il n'y a pas d'équipe dans la catégorie d'âge de la joueuse dans le club.

Rappel :

Avant d'accueillir une joueuse ne rentrant pas dans les catégories d'âges des équipes du club, il est nécessaire que le club entreprenne une démarche auprès des techniciens de leur district d'appartenance avant de déposer la demande de licence.

Si après l'échange, il y a accord de principe pour entreprendre la démarche, la licence se doit d'être validée avant de solliciter la dérogation en donnant le numéro de licence et la date de naissance.

Une seule joueuse avec une dérogation autorisée à jouer sur le terrain avec un maximum de 2 joueuses avec dérogation inscrites par feuille de match.

La dérogation doit être présentée lors du contrôle de licence d'avant match.

3°) Futsal :

Un point est réalisé sur l'organisation du FUTSAL, cette saison, toutes les catégories seront gérées en commun pour le FUTSAL pratique associée. (U13F, U15F, U18F et Seniors F).

Minimum 2 plateaux par catégorie avec une finale inter district avec 6 équipes et une finale régionale pour certaines équipes.

Fin des inscriptions dans le DTB le 31 Octobre 2026..

Fin des inscriptions en HS le 3 Octobre 2026.

A la fin des inscriptions, les techniciens prépareront les plateaux pour chaque catégorie et gèreront la réservation des salles.

Validation du nombre de joueuses autorisées à jouer en U13F : 3 U11F max, U12F, U13F

Validation du nombre de joueuses autorisées à jouer en U15F : 3 U13F max, U14F, U15F

Validation du nombre de joueuses autorisées à jouer en U18F : 3 U15F max, U16F, U17F, U18F

Validation du nombre de joueuses autorisées à jouer en Seniors F : aucune U16F et 2 U17F

4°) Tirages Coupes Féminines :

La commission procède au tirage des 16^{ème} de Finale Coupe Féminine CREDIT AGRICOLE Seniors F à 11.

Seniors F à 11 : 32 équipes 16 matchs à prévoir

Matchs programmés le 1er novembre 2026

LAVERON – ETALANS VERNIERFONTAINE

MONTs DE VILLERS - ORCHAMPS VAL DE VENNES

Ent LA BARECHE/LES SAPINS - AMANCEY/BOLANDOZ/CHANTRANS

LIEVREMONT/ARCON – VAL DU DRUGEON

PASSAVANT – VALDAHON VERCEL

LAC VAUX REMORAY – MORTEAU MONTLEBON

DOUBS – GSF HAUT DOUBS 2

UNION FC – LA ROMAINE

MONTFAUCON/MORRE/GENNES – ROCHE NOVILLARS

VELOTTÉ BESANCON – RIOZ

SEVEUX MOTEY – 4 RIVIERES

SPORTING BESANCON – SAINT VIT 2

BAUME LES DAMES – VOUEAUCOURT 2

PONT ROIDE – CHATENOIS LES FORGES

PLAIMBOIS MIROIR – LES ECORCES

CHEVREMONT – MONTANDON

Le tirage des 1/8^{ème} de finale sera effectué pour toutes les catégories en début d'année 2027.

5°) Divers :

Un échange a lieu suite à une demande d'un club pour l'arbitrage à la touche en Seniors F.

Il sera proposé pour la saison prochaine en Seniors F à 8 que la fonction d'arbitre assistant puisse être exercée par les joueuses remplaçantes des équipes en cas de besoin.

Prochaine réunion de la commission : date à fixer.

Le Représentant du District du
DOUBS/TERRITOIRE DE BELFORT

Christophe GIRARDET

Le Représentant du District
de HAUTE-SAONE.

Stéphane BEGEL

RAPPEL :

Les décisions de la commission sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.